



COURS SPÉCIFIQUES

MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR EN VOLLEY-BALL 2024

Entité : Bruxelles-Capitale

DESCRIPTION :

Cette formation de 12h comprend :

- Le module CS 1.2.1 (6h : 4h en présentiel + 2h d'un parcours digitalisé sur la plateforme de la FVWB)
- Le module CS 1.2.2 (6h : 4h en présentiel + 2h d'un parcours digitalisé sur la plateforme de la FVWB)
- L'évaluation

Elle donne lieu à l'obtention du brevet Animateur, reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui donne accès à la carte de coach D.

CONDITIONS GENERALES :

- Etre âgé de 15 ans minimum.
- Etre affilié dans un club de la FVWB asbl ou à une autre fédération de volley-ball.
- S'acquitter d'un droit d'inscription de 50€ à verser pour le 04/03/24 sur le compte de la FVWB (BE16 0353 2657 3274 - GEBABEBB).
Ce montant comprend 35€ pour l'inscription au cours et 15€ pour l'homologation ADEPS.
- Renvoyer le formulaire d'inscription et les documents demandés pour le 04/03/24.
- Veiller à atteindre au moins 80% de participation et renvoyer les travaux d'évaluation dans les délais fixés.

TITULAIRE DU COURS :

Mathieu VANDER VORST
Responsable « Formations MSAnimateur de la FVWB »
+32(0)81/26.09.02
mathieu.vandervorst@fvwb.be

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE - CONTACT :

Alexandra SEPP
Responsable administrative « Formation cadres de la FVWB »
Rue de Namur, 84
B-5000 Namur (Beez)
+32(0)81/26.09.02
coachs@fvwb.be

CHARGÉS DE COURS :

Mathieu VANDER VORST

COURS SPÉCIFIQUES
MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR EN VOLLEY-BALL 2024
SESSION BRUXELLES-CAPITALE

Module CS 1.2.1	Formes de jeu à effectif réduit en volley-ball	Ecole Georges Désir, Venelle Georges Désir 5, 1200 Woluwe-Saint-Lambert	Sa 09/03/24 – 8h30-12h30 - évaluation sous forme de Module en ligne.
Module CS 1.2.2	Créer des tâches sur base des 5 thèmes technico- tactiques du volley-ball	Ecole Georges Désir, Venelle Georges Désir 5, 1200 Woluwe-Saint-Lambert	Di 10/03/24 – 8h30-12h30- évaluation sous forme de Module en ligne.

Tableau 3 - Contenu de la formation Moniteur Sportif Initiateur Volley-Ball

Thématique 1 Cadre institutionnel et législatif	Thématique 2 Didactique et méthodologie	Thématique 3 Facteurs déterminants de l'activité et de la performance	Thématique 4 Aspects sécuritaires	Thématique 5 Ethique et déontologie
<u>Module CS 1.1.1</u> Droits et devoirs de l'entraîneur au sein de la FVWB 0,5 heure (0,5)*	<u>Module CS 1.2.1</u> Formes de jeu à effectif réduit en volley-ball 6 heures* (2)	<u>Module CS 1.3.1</u> Les habiletés techniques fondamentales du volley-ball 4 heures	<u>Module CS 1.4.1</u> Principes de base de l'échauffement et du retour au calme 2 heures	<u>Module CS 1.5.1</u> Ethique et hygiène en volley-ball 2 heures
<u>Module CS 1.1.2</u> Intégration de l'arbitrage dans la formation des débutants 1,5 heure (0,5)	<u>Module CS 1.2.2</u> Créer des tâches sur base des 5 thèmes technico-tactiques du volley-ball 6 heures*(2)	<u>Module CS 1.3.2</u> Liens entre les formes de jeu 3c3, 4c4, 6c6 4 heures		
	<u>Module CS 1.2.3</u> Principes d'action méthodologiques appliqués au volley-ball 2 heures*(0,5)			
	<u>Module CS 1.2.4</u> Analyse réflexive de sa pratique 3 heures (1)			
	<u>Module CS 1.2.5</u> Utilisation de la vidéo dans l'initiation du joueur 1,5 heures*(0,5)			
	<u>Module CS 1.2.6</u> Habilité motrice de l'entraîneur au service de l'apprentissage 1,5 heures			
	<u>Module CS 1.2.7</u> Stage 8 heures			

Modules de la formation Animateur : 12h
Spécifique Moniteur Sportif Initiateur : Activités de formation et d'évaluation - 22h Stage – 8h Total : 42h

(n) : travaux, cours
inversés
* : activités
d'évaluation intégrées
+ complément si
nécessaire

**COURS SPÉCIFIQUES
MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR EN VOLLEY-BALL 2024
SESSION BRUXELLES-CAPITALE
FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

à renvoyer au secrétariat de la FVWB

par la Poste (rue de Namur, 84 à 5000 BEEZ) ou par Email (coachs@fvwb.be)

pour le **04/03/24 au plus tard**

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Adresse e-mail :@.....

Date de naissance :

Club :

Licence n°.....

Verser la somme de 50€ sur le compte de la FVWB
BE16 0353 2657 3274 – GEBABEBB

Communication obligatoire lors du paiement : « Animateur VB 2024 session Bruxelles Nom + Prénom »

Joindre une copie de la **preuve de paiement** au formulaire d'inscription.